

<b>Intitulé de l'UE</b>	<b>Pratique et maîtrise de la langue anglaise II</b>
<b>Section(s)</b>	- (3 ECTS) Bachelier - Assistant de direction option Langues et Gestion - Cycle 1 Bloc 1

Responsable(s)	Heures	Période
Hélène VANCOPPENOLLE	37.5	Quad 2

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Communication en langue anglaise II	37.5h	Hélène VANCOPPENOLLE

Prérequis	Corequis

Répartition des heures
Communication en langue anglaise II : 18h de théorie, 19.5h d'exercices/laboratoires

Langue d'enseignement
Communication en langue anglaise II : Français, Anglais

Connaissances et compétences préalables

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES
Cette UE contribue au développement des compétences suivantes
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Communiquer : écouter, informer et conseiller les acteurs, tant en interne qu'en externe           <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Préparer et présenter oralement des exposés</li> </ul> </li> <li>• Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres au Bachelier-Assistant de direction           <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Manier la langue française et pratiquer des langues étrangères à l'oral et à l'écrit.</li> </ul> </li> </ul>

Objectifs de développement durable
<p><b>1 PAS DE PAUVRETÉ</b></p> <p><b>Pas de pauvreté</b></p> <p>Objectif 1 Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde</p> <p>  <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1.2 D'ici à 2030, réduire de moitié au moins la proportion d'hommes, de femmes et d'enfants de tout âge qui vivent dans la pauvreté sous tous ses aspects, telle que définie par chaque pays et quelles qu'en soient les formes.</li> <li>• 1.3 Mettre en place des systèmes et mesures de protection sociale pour tous, adaptés au contexte national, y compris des socles de protection sociale, et faire en sorte que, d'ici à 2030, une part importante des pauvres et des personnes vulnérables en bénéficient.</li> <li>• 1.4 D'ici à 2030, faire en sorte que tous les hommes et les femmes, en particulier les pauvres et les personnes vulnérables, aient les mêmes droits aux ressources économiques et qu'ils aient accès aux</li> </ul> </p>

services de base, à la propriété et au contrôle des terres et à d'autres formes de propriété, à l'héritage et aux ressources naturelles et à des nouvelles technologies et des services financiers adéquats, y compris la microfinance.

- 1.5 D'ici à 2030, renforcer la résilience des pauvres et des personnes en situation vulnérable et réduire leur exposition et leur vulnérabilité aux phénomènes climatiques extrêmes et à d'autres chocs et catastrophes d'ordre économique, social ou environnemental.



## Faim "Zéro"

Objectif 2 Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable

- 2.1 D'ici à 2030, éliminer la faim et faire en sorte que chacun, en particulier les pauvres et les personnes en situation vulnérable, y compris les nourrissons, ait accès tout au long de l'année à une alimentation saine, nutritive et suffisante.
- 2.2 D'ici à 2030, mettre fin à toutes les formes de malnutrition, y compris en réalisant d'ici à 2025 les objectifs arrêtés à l'échelle internationale relatifs aux retards de croissance et à l'emaciation parmi les enfants de moins de 5 ans, et répondre aux besoins nutritionnels des adolescentes, des femmes enceintes ou allaitantes et des personnes âgées.
- 2.3 D'ici à 2030, doubler la productivité agricole et les revenus des petits producteurs alimentaires, en particulier les femmes, les autochtones, les exploitants familiaux, les éleveurs et les pêcheurs, y compris en assurant l'égalité d'accès aux terres, aux autres ressources productives et intrants, au savoir, aux services financiers, aux marchés et aux possibilités d'ajout de valeur et d'emploi autres qu'agricoles.
- 2.4 D'ici à 2030, assurer la viabilité des systèmes de production alimentaire et mettre en oeuvre des pratiques agricoles résilientes qui permettent d'accroître la productivité et la production, contribuent à la préservation des écosystèmes, renforcent les capacités d'adaptation aux changements climatiques, aux phénomènes météorologiques extrêmes, à la sécheresse, aux inondations et à d'autres catastrophes et améliorent progressivement la qualité des terres et des sols.
- 2.a Accroître, notamment dans le cadre du renforcement de la coopération internationale, l'investissement en faveur de l'infrastructure rurale, des services de recherche et de vulgarisation agricoles et de la mise au point de technologies et de banques de gènes de plantes et d'animaux d'élevage, afin de renforcer les capacités productives agricoles des pays en développement, en particulier des pays les moins avancés.
- 2.c Adopter des mesures visant à assurer le bon fonctionnement des marchés de denrées alimentaires et des produits dérivés et faciliter l'accès rapide aux informations relatives aux marchés, y compris les réserves alimentaires, afin de contribuer à limiter l'extrême volatilité du prix des denrées alimentaires.



## Travail décent et croissance économique

Objectif 8 Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

- 8.6 D'ici à 2020, réduire considérablement la proportion de jeunes non scolarisés et sans emploi ni formation.



## Villes et communautés durables

Objectif 11 Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables

- 11.4 Renforcer les efforts de protection et de préservation du patrimoine culturel et naturel mondial.



## Consommation et production responsables

Objectif 12 Établir des modes de consommation et de production durables

- 12.1 Mettre en oeuvre le Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables avec la participation de tous les pays, les pays développés montrant l'exemple en la matière, compte tenu du degré de développement et des capacités des pays en développement.
- 12.8 D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les personnes, partout dans le monde, aient les informations et connaissances nécessaires au développement durable et à un style de vie en harmonie avec la nature.

## Acquis d'apprentissage spécifiques

Au terme du cours, l'étudiant sera capable de :

- comprendre des textes sur des sujets abordés au cours;
- comprendre des documents sonores en rapport avec les thèmes étudiés au cours;
- rédiger un texte simple et cohérent sur les sujets vus au cours;
- discuter oralement sur les sujets abordés au cours;

- résoudre des exercices sur les thèmes grammaticaux abordés au cours;
- maîtriser l'ordre des mots dans la phrase;
- utiliser le possessif;
- conjuguer au présent, passé et futur;
- utiliser correctement les noms.

## Contenu de l'AA Communication en langue anglaise II

### Thématiques

Au cours du quadrisemester, nous aborderons 3 grands thèmes (= 3 units) via des exercices relatifs aux 4 compétences linguistiques visées (compréhensions à l'audition, à la lecture et d'exercices oraux et écrits).

### Vocabulary

Les étudiants doivent connaître TOUS les mots du syllabus, ainsi que TOUS les mots expliqués en classe.

### Oral

Nous porterons une attention particulière à la prononciation. L'étudiant devra maîtriser la phonétique.

### Listening

Toutes les units comportent des documents audio. Les transcriptions sont disponibles en fin de syllabus.  
Tous les documents audio sont disponibles sur HEH eCampus.

### Grammar

Une révision des bases grammaticales est prévue. Nous révisons principalement les temps du futur, le possessif, le nom, la syntaxe

### Autonomy

- Des tests formatifs (obligatoires) devront être préparés sur la plateforme HEH eCampus aux dates indiquées par le professeur.
- « Twenty words a week » : Toutes les semaines, les étudiants doivent compléter à domicile une leçon de vocabulaire sur la plateforme HEH eCampus.

## Méthodes d'enseignement

**Communication en langue anglaise II** : cours magistral, approche interactive, approche avec TIC, self-study

## Supports

**Communication en langue anglaise II** : syllabus, notes de cours, notes d'exercices, activités sur eCampus

## Ressources bibliographiques de l'AA Communication en langue anglaise II

John and Liz Soars, *New Headway*, Upper-Intermediate, Fourth edition, Oxford  
 John and Liz Soars, *New Headway*, Intermediate, Fourth edition, Oxford  
 Martyn Hobbs and Julia Star Keddie, *Commerce*, Oxford English for careers  
 Stuart Redman, *English vocabulary in use*, pre-intermediate & intermediate, Cambridge  
 Chris Redston and Gillie Cunningham, *Face2face*, Cambridge  
 BBC  
*English Grammar in Use*, Cambridge

## Évaluations et pondérations

<b>Évaluation</b>	Note globale à l'UE
<b>Langue(s) d'évaluation</b>	Français, Anglais

<b>Méthode d'évaluation</b>	<p><b>Autonomie</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• « twenty words a week » (toutes les semaines) (5 %) (non remédiable)</li> <li>• tests formatifs obligatoires en grammaire (pendant le blocus) (5 %)</li> </ul> <p><b>Rédaction/lecture/vocabulaire (hors session)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Test 1(15 %)</li> <li>• Test 2 (15 %)</li> <li>• Test 3 (15 %)</li> </ul> <p><b>En session</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• test de compréhension à l'audition (15 %)</li> <li>• test oral (15 %)</li> <li>• test de grammaire (15 %)</li> </ul> <p><i>L'étudiant(e) doit présenter toutes les épreuves. Toute absence doit obligatoirement être justifiée par certificat médical dans les 48 heures.</i></p> <p><b><u>Seconde session</u></b></p> <p>Si l'étudiant(e) n'obtient pas 50 % en note globale en première session, il/elle ne doit repasser que les compétences en échec, et ce lors de la seconde session. Les notes des parties déjà réussies et non représentées sont alors reportées. L'étudiant(e) peut toutefois tout représenter s'il/elle le souhaite.</p> <p>La note des "twenty words a week" (non remédiable) est reportée.</p>
<b>Report de note d'une année à l'autre pour l'AA réussie en cas d'échec à l'UE</b>	
Communication en langue anglaise II : <b>non</b>	

Année académique : **2024 - 2025**